

Depuis 2016 notre association apporte son soutien aux demandeurs d'asile accueillis dans la commune.

Elle rayonne au niveau intercommunal.

Pour les côtoyer au quotidien nous connaissons la situation des demandeurs d'asile, en particulier de ceux qui sont à Savenay , huit familles et 6 hommes seuls .

Leurs parcours sont divers , mais toujours douloureux.

Contrairement à ce que pense le gouvernement, ces familles n'ont pas quitté leur pays pour avoir des droits sociaux en France, certaines avaient de bonnes situations dans leur pays, mais la guerre ou d'autres difficultés qui mettaient leur vie en danger les ont obligé à partir.

Mais il ne suffit pas de tout quitter et mettre sa vie en danger pour convaincre l'ofpra de leur accorder le statut de réfugié.

On peut saluer leur courage, leur détermination pour rester en France.

Malgré les obstacles qui se dressent devant eux , ils rebondissent , ils n'ont pas le droit de travailler , peu importe ils cherchent et ils trouvent un employeur qui les embauchent.

Tous les jours ils s'intègrent , leurs enfants fréquentent les club sportifs , ont des copains français , ils ne restent pas dans leur communauté.

Ils parlent de mieux en mieux le français.

A Savenay les appartements qui les hébergent sont diffus dans la ville , ce qui permet une mixité sociale bien venue pour une intégration.

Actuellement quatre familles sont sorties du parcours de l'asile , trois ont un OQTF, elles sont toutes en place indue dans les appartements gérés par le CADA.

Tous les jours ils peuvent être expulsés, mis dans un centre de rétention pour être renvoyés dans leur pays ou ailleurs à partir du moment que cela ne soit pas dans un pays Européen.

Alors oui nous pouvons saluer leur courage.

Des demandes de carte de séjour pour métier en tension ont été demandées, une vient d'être attribuée à un salarié pour un an renouvelable trois fois.

Sa femme a bénéficiée d'une carte de séjour pour vie privée et familiale valable un an,

Pour les obtenir ils doivent s'acquitter de 375€ chacun, chère la carte de séjour pour un an, la préfecture exige de pouvoir présenter un passeport. Cela est parfaitement illégal , un acte de naissance suffit pour justifier de son identité .

Quand on est venue en France illégalement on n'a pas de passeport , alors il faut

aller à son ambassade et payer des timbres fiscaux de 200 ou 300€ , plus le déplacement à Paris.

Grace à cette carte ils ont accès aux droits , CPAM , allocations familiales, mais pas avant six mois car la loi exige que l'assuré doit être affilié à la CPAM depuis six mois.

Pour le salarié en question il cotise depuis 3 ans ainsi que son employeur.

Un autre famille a obtenu une autorisation provisoire de séjour pour accompagner un enfant malade de six mois renouvelable une fois.

Les deux parents sont sortis du parcours de l'asile et ont un CDI.

La maman a eu un quatrième enfant, la CPAM par anticipation lui a versé des indemnités pour congés maternité , et lui a demandé de rembourser la somme perçue de 1700€ car elle n'avait pas six mois d'affiliation comme assurée.

Comme déjà dit plus haut ce couple cotise depuis leur embauche ainsi que leur employeur

Pouvons nous dire que la FRANCE considère à leur juste valeur ces travailleurs étrangers qui font le travail qui n'est accepté par personne d'autre qu'eux , on leur octroie un droit de rester en France limité dans le temps, qui ne leur assure pas un avenir serein toujours à la merci d'une nouvelle loi ou circulaire restrictif à leur encontre.

Gérarld Darmanin à l'origine de cette nouvelle loi immigration avait cette formule ( nous serons gentils avec les gentils ) nous constatons qu'il n'a pas la même notion de gentillesse que nous .

Pour véritablement reconnaître ces travailleurs, des règles dérogatoires auraient du être promulguées pour qu'ils puissent bénéficier des droits sociaux immédiatement l'obtention de leur carte de séjour , compte tenu qu'ils ont cotisé largement au delà des six mois requis.

Néanmoins ces familles sont actuellement à l'abri d'une expulsion mais elles doivent quitter les appartements gérés par le CADA.

Et cela pose un problème , pour pouvoir bénéficier du renouvellement de la carte de séjour pour métier en tension le salarié doit toujours travailler dans cette catégorie d'emploi , et la difficulté est de trouver un logement sur Savenay

### **Des nouvelles plus réjouissantes**

Deux célibataires et une famille ont obtenu le statut de réfugiée de dix ans , pour eux l'avenir est beaucoup plus serein.

### **Notre activité consiste au regard de nos statuts à :**

A aider financièrement les demandeurs d'asile lorsqu'ils sont déboutés ou pour cette année a les aider à payer leurs timbres fiscaux

Nous les accompagnons avec l'aide d'avocats pour faire appel des différentes injonctions de l'état pour qu'ils quittent le territoire.

Nous les accompagnons au spada ( structure de premier accueil des demandeurs d'asile) qui se trouve à Nantes à l'association Terre d'Asile , lorsqu'ils font une demande de réexamen et parfois nous les aidons à faire leur récit.

Nous les aidons à étoffer leur dossier en fournissant des attestations prouvant leur intégration à Savenay.

Nous n'avons pas de difficulté à avoir ces attestations car ils sont bien intégrés à Savenay.

Vous l'aurez compris la prise en charge concernant ces familles est différente de celle des demandeurs d'asile , elles ne sont plus prise en charge par les professionnelles du CADA mais par l'association en ce qui concerne les recours auxquels ils ont droit,

Monique en complémentarité des assistants sociaux de l'espace des solidarités est encore cette année très active sur le suivi de leurs droits à l'Aide médicale d'état, AME ,

Face à la complexité des procédures pour l'obtenir, plusieurs d'entre eux ont été en rupture de droit.

### **Nos activités quotidiennes et annuelles :**

Tous les lundis se tient l'atelier cuisine dans la salle de l'amicale laïque de Savenay , 5 personnes viennent régulièrement à l'atelier , elles nous régaleront de leurs recettes, d'azerbaïdjan ou de Turquie.

Cela est toujours un moment de convivialité et d'échanges de culture.

Deux fois par semaine des cours d'apprentissage du français sont donnés( Jean Pierre )

Nous les accompagnons aux restos de cœur , la croix rouge les RDV médicaux et gardons parfois leurs enfants lors de leur RDV à l'ofpra ou la CNDA,

En juin dernier nous avons organisé le pique nique annuel au château de l'Escouray, c'est l'occasion de se retrouver tt ensemble et de partager des plats de culture différente .

Nous avons fêté Noël pour la grande joie des enfants , les jouets nous ont été donnés par King Jouet et la croix rouge, le café thé et brioche par Hyper U  
L'animation faite par un de nos adhérents a été très appréciée .

## **Notre communication**

Depuis deux ans une synthèse du CA vous est envoyée régulièrement.  
Nous continuons à vous envoyer les lettres sous forme d'interview concernant les familles ou des célibataires partis de Savenay suite à l'obtention de la protection de la France. L'objet de ces interview est de revenir sur leur parcours ainsi que leur séjour à Savenay.  
Merci à Jacky, Olivier et Evelyne qui sont les journalistes et rédacteurs de ces lettres.

A notre dernière AG des étudiantes en formation d'éducateur spécialisé nous ont présenté un projet de site internet afin que l'on soit visible au delà de nos adhérents,  
C'est chose faite nous avons depuis le début de l'année notre site, je remercie Mesdames les étudiantes pour la maquette et Pascal Louis un de nos adhérent qui a permis de le faire vivre. Jacky et Olivier en sont les administrateurs avec l'aide de Pascal, le site va vous être présenté tt à l'heure

Tt les ans nous allons à l'AG de l'association les Eaux Vives.  
Nous participons tt les ans à la journée organisée par les associations de défenses des droits des étrangers et des avocats à la maison des avocats à Nantes.

Nous avons des contacts réguliers avec le CADA et travaillons de concert dans l'accompagnement des demandeurs d'asile.

## **Notre fonctionnement**

Nous nous sommes réunis en CA les 8 janvier, 12 février, 25 mars, 6 mai, 17 juin, 2 septembre, 14 octobre, 25 novembre soit 8 CA entre les deux AG.

## **Nos remerciements**

Cette année un peintre en résidence au 5 boulevard de la Loire à Savenay sensibilisé à l'immigration a fait à l'association un don de 2000€.  
Cette somme correspond à la moitié des ventes de ses toiles, à travers ce don Claudio exprime tt l'empathie qu'il a envers les migrants merci à lui,

Les référents ont une implication responsable et parfois intime auprès des familles.

Des liens d'amitié se créent et perdurent au delà de leur présence à Savenay.  
Merci aux référents, aux profs de français et aux cuisinières, merci de donner de votre temps pour l'accueil de ces demandeurs d'asile qui fuient leur pays car ils y sont en danger , ils ne viennent pas en Europe pour faire du tourisme comme certains le pensent.

### **Prévisions pour 2025**

le groupe de Jazz SWINGGITANE se propose de faire un concert gratuit pour les migrants , il aura lieu à la salle Equinoxe le vendredi 14 novembre